



BUDGET PARTICIPATIF, DES PROJETS DANS TOUS LES SENS

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 10

**EXPO
PHOTO DE
GENAPPE**

P. 4

**BIBLIO
AND GO**

P. 5

**LES ATELIERS
DU LEZ'ARTS
COLLORENT**

P. 5

**ACTION
RADON**

P. 8

**VOITURES
ÉLECTRIQUES
PARTAGÉES**

P. 9





LE MOT DU BOURGMESTRE

Après quelques semaines au cours desquelles nous avons pu reprendre nos activités de façon presque normale, voilà que nous sommes à nouveau plongés dans la crise sanitaire du covid-19.

Cette fois-ci la province du Brabant wallon est touchée de plein fouet et les cas positifs se multiplient autour de nous. Nous devons donc continuer à respecter les gestes barrière comme le port du masque, la distanciation sociale, le lavage des mains et la réduction de nos contacts sociaux.

Fermeture des établissements Horeca, des lieux culturels, arrêt des activités sportives, couvre-feu, arrêt de l'enseignement en présentiel pour certains étudiants, ... ces mesures sont à nouveau très difficiles à supporter et ont un impact très négatif sur notre économie, notre vie sociale et notre moral. Certaines écoles maternelles et primaires de l'entité ont également dû fermer des classes pendant quelques jours, soit à cause de contaminations dans les classes, soit parce que les enseignants sont en quarantaine ou en maladie et qu'on ne trouve plus d'autres enseignants pour les remplacer. Tout cela est très difficile à vivre, d'abord pour les personnes malades, ensuite pour les parents qui doivent aller travailler et ne peuvent laisser les enfants seuls à la maison.

Nous sommes tous victimes de cette crise sanitaire, tous soumis au risque de contamination avec lequel nous devons vivre et tous privés de nos libertés et de notre insouciance habituelles. Nous devons le supporter avec courage pour les semaines à venir. Nous devons nous supporter, c'est-à-dire apporter notre soutien aux uns et aux autres. Nous allons tous connaître certains jours de découragement et c'est l'entraide et la solidarité qui pourront nous aider.

C'est pour cela que nous remettons en route la plateforme de solidarité dont vous trouverez les accès sur le site internet de la ville. Le CPAS reste à votre écoute pour tout besoin d'aide matérielle ou autre. Nous continuons à vous informer au jour le jour via le site Internet et la page facebook de la ville. D'autres applications ont vu le jour, notamment pour recenser les établissements Horeca qui proposent un service de plats à emporter, etc ... Et enfin, les services de la Ville restent ouverts sur rendez-vous et accessibles par téléphone pour toutes vos questions. Nous devons absolument limiter les contacts sociaux qui peuvent favoriser la transmission du virus, mais restons connectés, c'est une priorité !

Gérard Couronné
Bourgmestre



CONSEIL COMMUNAL: BIENVENUE À NATACHA CRACCO

Natacha Cracco est devenue conseillère communale le mardi 29 septembre suite à la démission de Jérôme Leclercq pour incompatibilité de fonction.

Suite à sa désignation par le collège communal comme directeur intérimaire des implantations scolaires d'Houtain-le-Val et de l'Espace 2000, Jérôme Leclercq a démissionné de son poste de conseiller communal pour incompatibilité de fonction au début du mois de septembre.

Notre groupe politique le remercie pour son investissement politique et associatif depuis de nombreuses années. Un homme de terrain avec qui nous avons toujours pu collaborer efficacement dans la bonne humeur.

Nous lui souhaitons un beau succès dans son nouveau job de directeur de nos écoles.

Natacha a rejoint notre liste MR-Cdh aux élections communales de 2018 sous l'étiquette MR et a réalisé un beau score de 310

voix de préférence. Depuis, elle s'est investie avec cœur au conseil de l'action sociale (CPAS). Investissement, qu'elle a décidé de continuer en parallèle de sa nouvelle fonction.

Cette maman de 4 enfants est une habitante de Ways depuis toujours. Elle s'intéresse à tout ce qui se passe à Genappe et tout particulièrement au bien-être des gens.

Lors de sa prestation de serment, son fils Jules était présent avec sa belle écharpe bleue et jaune de conseiller communal des enfants. Aurait-elle transmis sa passion à son fils ?

Toutes nos félicitations à Natacha et bon travail.



GOUPE PS PLUS GENAPPE

Le 25 novembre est la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Mais une violence n'est pas que d'un fait physique et visible... La violence à l'égard des femmes s'entend comme englobant mais elle demeure comme l'une des moins signalées en raison de l'impunité, du silence, de la stigmatisation et du sentiment de honte qui l'entoure.

Cette violence commence déjà dans la rue où le harcèlement est coutume. Une jupe un peu courte, une épaule dénudée et les agressions sexistes se font entendre... Voilà pourquoi le groupe PS souhaite travailler sur des projets d'espace public "safe" en commençant par une sensibilisation contre le sexisme. Un premier pas, mais pas le seul...

ECOLO GENAPPE

Deux ans après leurs résultats significativement à la hausse et encourageants, Ecolo Genappe #Créonsdemain connaît ses premiers changements au sein de son équipe d'élus.

Charlotte Laureys affirme la force de ses convictions écologistes, sociales et citoyennes. Charlotte Laureys endossera la fonction de conseillère communale en plus de son mandat au CPAS. Elle prêtera serment lors du conseil communal d'octobre où elle siègera dorénavant à la place d'Axelle Muller qui déménage avec sa famille sur une autre commune. Habitante à Bousval, mariée et maman, Charlotte, comme beaucoup, pratique l'art délicat de l'équilibre entre sa vie de famille, ses amis(es), ses centres d'intérêt (citons sa participation à JCPMF), son travail comme assistante sociale à l'UCL et ses engagements politiques. Pour Charlotte, Genappe doit devenir une commune en transition environnementale, mais également une commune en transition sociale et solidaire. Il est hors de question de laisser certain.e.s sur le bord du chemin.

Daniel Detienne, courage, assurance et détermination. Daniel a rejoint le groupe Ecolo en 1991. Enfant du pays, Daniel connaît particulièrement bien sa commune. Par ailleurs membre du Cercle d'Histoire locale dont il est administrateur, Daniel est la mémoire vivante et exceptionnelle de notre groupe. Pensionné depuis 2010...il continue à s'investir sans relâche... En participant aux enquêtes, commissions, ateliers ou débats organisés à Genappe. L'urbanisme, l'énergie, l'environnement et les finances sont ses thèmes de prédilection. Adeptes du « Penser globalement, agir localement », il préconise une commune durable avec zéro déchet, zéro pesticide, zéro CO2, zéro exclu. Daniel prêtera lui aussi serment en octobre pour succéder à Tanguy Isaac au CPAS de Genappe. Ce dernier démissionne en raison d'une récente évolution professionnelle.



COVID-19 : ANNULATION DES FESTIVITÉS

En raison des mesures de lutte contre la propagation du Covid-19, le collège communal a décidé d'annuler les festivités suivantes :

- tous les cortèges d'haloween
- le repas des seniors (prévu le 17 et le 19 novembre)
- le marché de Noël et le fes-

tival Genappe perd la boule (prévu le week end du 18 et 19 décembre)

- le goûter du bourgmestre
- le mérite sportif

C'est avec beaucoup de regret que nous devons supprimer ces festivités qui sont des moments de convivialité que nous apprê-

cions toutes et tous.

Nous ne sommes évidemment pas à l'abri de voir arriver d'autres annulations selon l'évolution de la situation.

Néanmoins, nous espérons avoir l'occasion d'organiser à nouveau des festivités le plus rapidement possible !



**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE**



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48
067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96
benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19
rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 .
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 27/10/2020

Secrétariat communal :

- Le conseil a acté la démission d'Axelle Muller de ses fonctions de conseillère communale et la désignation de Charlotte Laureys pour la remplacer
- Le conseil a acté la démission de Tanguy Isaac de ses fonctions de conseiller à l'action sociale et la désignation de Daniel Detienne pour le remplacer
- Le conseil a acté le remplacement de Jérôme Leclercq et de Axelle Muller dans les différents organes extérieurs où ils représentaient la Ville de Genappe
- Le conseil a approuvé l'adhésion à l'intercommunale Ecetia : pour le paiement unique d'une part sociale de 75 €, la Ville peut faire appel aux services de conseils juridiques, comptables ou de services immobiliers de l'intercommunale
- Le conseil a approuvé une motion visant à soutenir le dynamisme commercial dans le contexte de la crise sanitaire liée au covid-19

Transition :

- Le conseil a proclamé les projets retenus dans le cadre du budget participatif qui recevront un financement de la Ville. Les résultats sont abordés en page 10 du journal

Environnement :

- Le conseil a approuvé le coût-vérité estimé des déchets ménagers pour l'année 2021 à 95 % . Cela signifie que la Ville couvre 95 % des coûts liés à la collecte et au traitement des déchets ménagers par les recettes de la taxe sur les déchets ménagers et de la vente de sacs poubelle, mais elle doit suppléer par d'autres recettes à hauteur de 5 %

Finances :

- Le conseil a approuvé la 3ème modification budgétaire
- Le conseil a approuvé les règlements de taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers, sur les sacs poubelle, l'utilisation de conteneurs enterrés, la salubrité publique, les cartes d'identité, les logements inoccupés, les centimes additionnels au précompte immobilier et à l'impôt sur les personnes physiques à des taux inchangés
- Le conseil a approuvé la liquidation du subside de 6250 € prévu à la Maison Galilée pour l'exercice 2020

Travaux :

- Le conseil a approuvé le placement d'un nouvel abribus à l'avenue des combattants à Bousval à hauteur du carrefour avec la rue Pont Spilet pour un montant total de 8454 € TVAC et 1650 € à charge de la Ville
- Le conseil a approuvé le cahier des charges d'un marché de travaux pour la réfection d'ouvrages d'art pour un montant total de 45.000 €. Cela vise entre autres la réparation d'un pont sur la Dyle à la rue de Thy
- Le conseil a approuvé le cahier des charges d'un marché de travaux visant la prolongation de la voie verte de Loupigne vers Fonteny pour un montant de 193.000 € avec subsides de la Région Wallonne
- Le conseil a approuvé l'adhésion à une centrale d'achat de la Communauté française pour l'achat de livres
- Le conseil a approuvé le cahier des charges pour un marché stock de travaux d'élagage, d'abattage et de déssouchage pour les années 2021 à 2023 pour un montant estimé à 143.000 € pour les 3 ans
- Le conseil communal a approuvé une dépense de 2540 € sans crédit budgétaire pour le remplacement d'un boîtier à code installé sur la porte d'entrée de l'hôtel de ville

Urbanisme :

- Le conseil a approuvé une modification de voirie par élargissement Chemin des Casses
- Le conseil a approuvé le projet d'acte d'acquisition gratuite d'un local co-accueil situé rue de Bruxelles, 153

Energie :

- Le conseil a approuvé une dépense de 1650 € sans crédit budgétaire pour commander une étude à Orès à joindre à la candidature envoyée à la région Wallonne pour maintenir un taux identique de subside dans des projets photovoltaïques futurs

COVID-19 : FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

- Nous vous recevons sur rendez-vous (entre 8h et 16h).
- Les rendez-vous sont limités à deux personnes maximum par rendez-vous.
- Les permanences des Services et du Bourgmestre se font uniquement sur RDV.
- Nous privilégions les contacts par mail ou téléphone.

Renseignements : www.genappe.be



! Les événements annoncés dans cette édition sont susceptibles de modifications ou d'annulation en fonction de l'évolution des mesures prises dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus



« EN AVANT ! », LE FESTIVAL DES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES

Participer à la vie culturelle, pratiquer des activités de loisir et jouer est un droit pour les enfants. C'est pourquoi dans le cadre du Festival « En Avant ! » (Anciennement le #Zéro>18), le Centre culturel vous propose une série d'activités entièrement gratuites. Rendez-vous le dimanche 22 novembre au 38, Carrefour culturel, pour une journée d'activités à vivre en famille, adaptée aux conditions sanitaires !

Projection de « Zibilla ou la vie zébrée » d'Isabelle Favez + atelier cinéma

À 11h, dès 3 ans, au 38, Carrefour culturel

Faire vivre à votre petit bout dès 3 ans une projection suivie d'un atelier d'initiation au cinéma d'animation, c'est possible ! De 10h à 12h, vous aurez rendez-vous avec Zibilla, jeune zèbre adoptée par des parents chevaux. Zibilla subit des moqueries dans sa nouvelle école. Elle en vient à détester ses rayures ! Quand on lui vole son doudou, ni une ni deux, elle part à sa recherche et l'aventure commence... « Zibilla ou la vie zébrée » court-métrage, a reçu le prix de la Quadrature du Cercle pour le Meilleur court-métrage d'animation au Festival International Jeune Public Film'On. La projection sera suivie d'un atelier « Initiation au cinéma d'animation

» par Action Média Jeunes ASBL. Pensez à réserver !

Atelier de création de doudous mange tracas et dépôt de Boîtes à KDO

De 14h à 16h, tout public, au 38, Carrefour culturel, inscription obligatoire

En marge des autres activités, nous vous donnons rendez-vous au Centre culturel pour un atelier de création de doudous rigolos ! Offrir un cadeau c'est beau, le réaliser c'est encore mieux ! Les doudous fabriqués lors de l'atelier seront glissés dans les « Boîtes à KDO », ces boîtes remplies de petits cadeaux et de douceurs qui seront offertes à un enfant ou un jeune placé en institution. Un atelier organisé par l'antenne locale « La Fabrique de Soi » de Laïcité Brabant Wallon. Le dépôt des Boîtes se fait toute la journée.

Atelier « Et toi, tu connais tes droits ? »

De 14h à 16h, tout public, au 38, Carrefour culturel, inscription obligatoire

Grâce à cet atelier de fabrication de sac, stickers et cartes postales, tu pourras repartir chez toi avec un souvenir de la fête des droits de l'enfant, et pour rappeler à tous les copains qu'ils ont des droits.

Concert de Radio Paillettes

De 16h20 à 17h, tout public, dans l'église de Genappe. Plus d'infos dans l'article annexe !

Scène ouverte slam

De 18h à 19h30, tout public, au MONTY

Libérer la parole, booster la créativité, accroître les capacités d'expression, augmenter l'assertivité... les avantages du slam ne sont plus à démontrer. Rien de tel que de participer à une scène ouverte pour s'en rendre compte ! Durant ce moment d'échange qui viendra clôturer la journée, les jeunes participants aux différents ateliers pourront partager leur création avec le public.

Toutes les activités sont prévues en règle avec les normes sanitaires en vigueur au moment de l'événement. Afin que nous puissions vous accueillir en toute sécurité, pensez à réserver vos places !

Renseignements :

Festival « En Avant », le festival des droits des enfants et des jeunes
Dimanche 22 novembre
Au 38, carrefour culturel, à l'église de Genappe et au Monty
Sur réservation (067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be)



FÊTE TON ANNIVERSAIRE AUX ATELIERS DU LÉZ'ARTS !

Viens dessiner, peindre, créer avec tes copains et souffler tes bougies aux Léz'Arts ! Rendez-vous le samedi ou le dimanche de 14h à 17h pour une fête pleine de couleurs et de créativité. 125€/groupe (max 12

enfants). Le gâteau et les boissons sont à apporter.

Renseignements :
cecgenappe@gmail.com ou 0488/89.93.78

UN SPECTACLE POUR LES ADULTES : « LA TERRE EST MON PAYS-ÉCLATS POÉTIQUES »



Initiée par la Maison du Conte et de la littérature, Histoires d'êtres vivants 2020 est une programmation itinérante de conteurs, à destination d'un public adulte, dans des lieux du Brabant wallon. Le 26 novembre prochain, elle fera un arrêt à Genappe, pour « La terre est mon pays – Éclats poétiques » spectacle où se mêlent slam et poésie.

Entre le souffle, les plis, les veines, le bouillonnement de vies humaines, urbaines, enchaînées aux clichés, préjugés, inégalités, se multiplient les voix des affamés de sens et de libertés. Entre une foule d'histoires arrimées à la mémoire collective ; entre paroles contées et slamées ; entre faits de société et récits imaginaires, ce spectacle approche des sujets sensibles,

mais pas de manière frontale. Stéréotypes, préjugés, clichés sont au cœur des questionnements de cette création. En partenariat avec la Maison du Conte et de la littérature. Un spectacle de Valérie Bienfaisant. Pensez à réserver !

Renseignements :

Spectacle « La terre est mon pays – Éclats poétiques » de Valérie Bienfaisant
À 20h30. Dès 16 ans, 8€ sur place – 5€ en prévente et pour les seniors, étudiants, demandeurs d'emploi, artistes. Article 27 : 1.25€.
Au 38, Carrefour culturel, 38, rue de Bruxelles à Genappe
Sur réservation (reservations@conteetlitterature.be ou 010/81.41.47)



UNE EXPO PHOTO DE GENAPPE À TRAVERS LE TEMPS

L'année 2021 approche à grands pas et avec elle, notre envie de créer des projets avec vous et en lien avec Genappe... En février prochain, en partenariat avec le collectionneur Eric Thubiermont,

nous aimerions organiser une exposition d'anciennes photos de Genappe : les rues de notre ville à travers les époques, ses habitants, ses édifices...

Mais pour cela, nous avons

besoin de vous !

Si vous avez des clichés à nous prêter le temps que nous les scannions, nous sommes preneurs ! Envoyez un petit mail à Cécile : cecile@ccgenappe.be

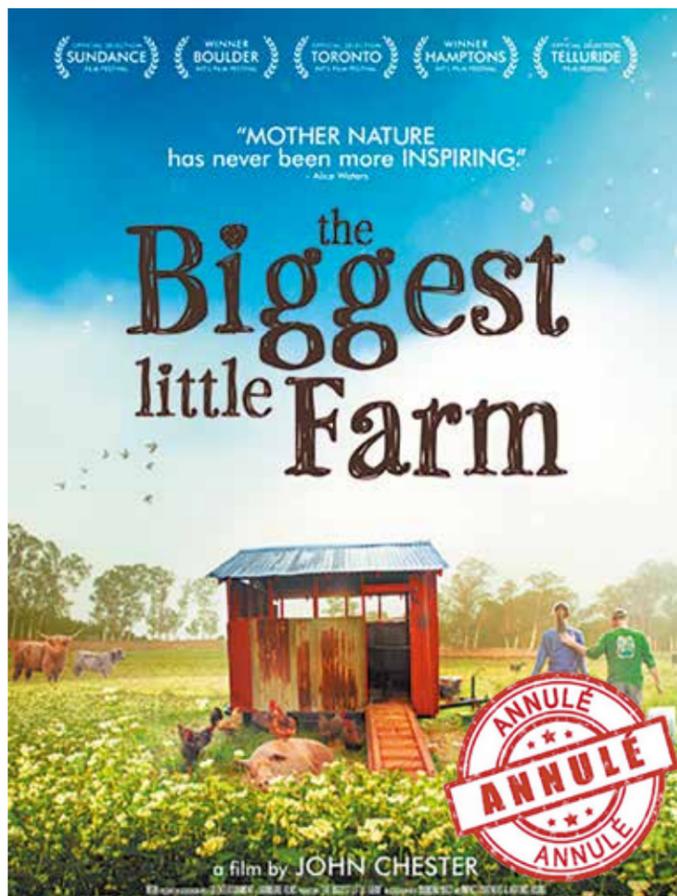
Comme Chez Vous
Immobilier

Vous avez un projet immobilier ?

VOUS SOUHAITEZ UN CONSEIL PROFESSIONNEL ?
J'HABITE ET JE TRAVAILLE DANS VOTRE COMMUNE.
APPELEZ MOI!

Didier Piraux
0476 98 62 88





THE LITTLE BIGGEST FARM

Un récit inspirant, pour toute la famille, sur la réalisation de ses rêves.

Tout a commencé par une promesse faite à leur chien... Pas loin de Los Angeles, le réalisateur John Chester et sa femme Molly essaient de transformer un terrain aride et usé en une ferme unique, à l'écosystème florissant et auto-régulé ; un défi qui présente pas mal d'obstacles. 'The Biggest Little Farm' nous montre un portrait franc, magnifiquement photographié, et exceptionnellement touchant de ce long, mais fascinant processus pour vivre en harmonie avec la nature, en abordant

non seulement les réussites, mais également les rudes épreuves à traverser.

Un film juste, révélateur et nécessaire, une ode à l'immense complexité de la nature et au cycle de la vie.

Mercredi 25 novembre à 20h, Documentaire de John Chester, USA, durée : 1h31

Renseignements :

Mercredi 25 novembre à 20 h au MONTY - 58 rue de Charleroi 1470 Genappe www.lemonty.be PAF : 5€ Réservation indispensable : reservation@lemonty.be Organisé par le MONTY en partenariat avec Genappe en Transition.



« RADIO PAILLETES », UN CONCERT POUR LES ENFANTS !

Chaque année, le Festival « En Avant » (anciennement le Festival #ZÉRO>18) est l'occasion de fêter les droits de l'enfant de manière ludique, festive et gratuite. Le 22 novembre à 16h, les portes de l'église de Genappe s'ouvriront sur un concert pour croquer la vie à pleines dents !

« Radio Paillettes » est un concert-spectacle pour les enfants de 5 à 10 ans de la compagnie « L'EclairCie ». De la musique électrique, des chansons pour rêver ensemble au monde

de demain, des rythmes électroniques pour des paroles inspirées directement de la vie des enfants... Ou comment grandir en gardant précieusement ses étincelles, prendre la vie du côté « paillettes » !

Mais qui sont-ils ?

Lionel est un tennisman musicien (oui, oui, cela existe) venu faire la démonstration de ses talents dans les deux domaines : la raquette et la guitare. Juliette est la reine des paillettes venue chanter avec sa keytar et ses per-

cussions des airs endiablés qui vont contaminer son comparse.

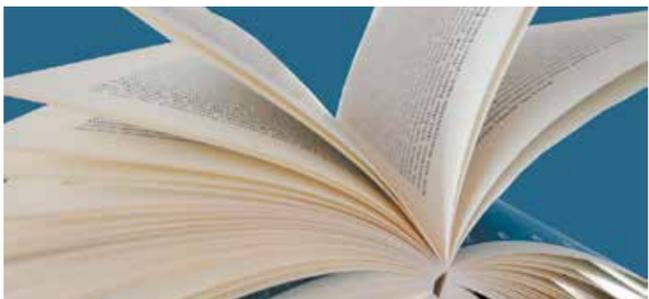
Renseignements :

Concert de Radio paillettes Le dimanche 22 novembre à 16h20

Dans le cadre du Festival « En Avant », le festival des droits des enfants et des jeunes Tout public, dans l'église de Genappe

Sur réservation : 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be Gratuit !

BIBLIO AND GO



Dans le cadre des mesures Covid-19, l'accès à la collection des livres de la bibliothèque de Genappe est maintenu suivant une nouvelle formule :

L'accès est prévu uniquement sur rendez-vous pris par téléphone ou par mail.

Les colis préparés par les bi-

bliothécaires sont à emporter et placés dans le SAS d'entrée Pour les retours de livres, ceux-ci sont à placer dans l'urne qui se trouve devant la porte d'entrée de la bibliothèque.

Renseignements :

067/79.42.91 (ou 93) bibliotheque@genappe.be



LES ATELIERS DU LÉZ'ARTS COLORENT GENAPPE

Avez-vous remarqué que quelques façades genappiennes avaient pris des couleurs en ce début d'automne ? Les Ateliers du Léz'Arts s'en sont donnés à cœur joie pour rendre à la ville un peu de lumière... Dans la rue de Charleroi tout d'abord, Élise Delmotte et

Jean-Sébastien Ernoux, deux artistes de Genappe ont peint une grande fresque sur les façades des numéros 3, 5 et 7. Un projet qui vient s'inscrire dans le contexte des « Vit'r'in de Genappe », projet coordonné par le Centre culturel, dont l'objectif est de revaloriser certains lieux désertés ou abandonnés.

Dans le Jardin du 38 ensuite, sur la façade des Ateliers du Léz'Arts, c'est l'artiste Mélanie Mertens qui a réalisé une peinture représentant le cœur de Genappe, orné de feuilles de betterave sucrière, clin d'œil au passé de notre belle ville.

Bravo aux artistes !

UN CADAVRE EXQUIS SUR LE THÈME DU MIROIR

Parmi les missions des Ateliers du Léz'Arts se trouve celle de créer annuellement un projet d'envergure dit « socio-artistique ». Un projet collectif, d'ampleur, sur un thème précis, à mener en partenariat avec différents acteurs de Genappe...

Cette année, nous avons monté, avec la vidéaste Vinciane Zech, le

projet d'un cadavre exquis. Québécois ? Originellement, c'est un jeu qui consiste à faire composer une phrase, ou un dessin, par plusieurs personnes sans qu'aucune d'elles ne puisse tenir compte des collaborations précédentes. Celui-ci sera composé de capsules vidéo assemblées. Chacune étant tournée avec des publics

très différents : école des devoirs, Maison des Jeunes, Home du Lothier, AMO...

Chacun est amené à s'exprimer sur une série de questions en lien avec notre thème 2019-2020 : Miroir. Le résultat de cette vidéo sera présenté fin mai 2021 lors de notre traditionnelle exposition de fin d'année.





! Les événements annoncés dans cette édition sont susceptibles de modifications ou d'annulation en fonction de l'évolution des mesures prises dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus



RÉSERVE NATURELLE DE GENAPPE

CONFÉRENCE : CHANGEMENT DE DATE ET DE LIEU

La conférence annoncée le 26 novembre à l'Espace 2000 aura lieu le 30 novembre au Monty

Sacré Covid ! Pour des raisons de manque de places assises respectant les restrictions actuelles, la conférence annoncée se tiendra (si tout va bien ...) le lundi 30 novembre 2020 à 20h00, non pas à l'Espace 2000, mais au Monty, rue de Charleroi 58 à Genappe.

Une immersion en images au cœur de la réserve naturelle de Genappe. Un joyau de biodiversité ! État des lieux et enjeux pour le futur.

Une conférence animée par Dimitri Crickillon, photographe

et Philippe Hermand, ornithologue.

Les consignes Covid 19 du moment seront d'application avec -sans doute- un nombre maximum de participants. Prévoyez un masque. On vous demandera vos coordonnées pour vous avertir en cas d'annulation.

Inscription obligatoire : www.environnement-dyle.be/evénements - environnement.dyle@gmail.com - 0477/43.16.78

Visites guidées à la réserve naturelle

À 9h, les dimanches 22 novembre et 6 décembre 2020 Les consignes Covid 19 du moment seront d'application. Prévoyez un masque. On vous demandera vos coordonnées pour vous avertir en cas d'annulation.

Consigne :

Inscription obligatoire auprès de Caroline Borremans, ville de Genappe, 067-79 42 73 caroline.borremans@genappe.be qui vous donnera le lieu de rendez-vous.

Prévenir si vous ne venez pas. (Souvent d'autres attendent que des places se libèrent !)

Porter des vêtements sombres, des bottes ou de bonnes chaussures imperméables.

Chiens non admis. Il est recommandé de se munir de jumelles.

Une organisation du DNF, de la Ville de Genappe et de l'association Environnement-Dyle. Environnement-Dyle : Michèle Fourny - 0477/43.16.78 - environnement.dyle@gmail.com



NATUROPATHIE, ALIMENTATION SAINNE ET REMÈDES FAMILIAUX

3 décembre 2020 : Prendre soin de mes intestins avec l'alimentation

Les intestins jouent un rôle majeur tant dans l'équilibre physique qu'émotionnel et mental. Comment prendre soin de ses intestins grâce à l'alimentation ?

perte de poids efficace, durable et saine.

4 mars 2021 : Naturopathie et remèdes familiaux : Sommeil

Quels sont les conseils naturopathiques pour un sommeil de qualité ?

7 janvier 2021 : Burn-out et autres épuisements

Quelles sont les stratégies proposées en naturopathie en cas de burn-out ?

Renseignements : Cours de 19h à 22h (maximum) - PAF : 25 €/atelier.

Réservations : regisclose@hotmail.com - 0498/04.25.19

Organisé par Les Ateliers Mellifères, Régis Close, naturopathe et Le MONTY

Lieu: Le MONTY, 58 rue de Charleroi 1470 Genappe

4 février 2021 : Perte de poids

Présentation des outils permettant un rééquilibrage de la sensation de faim et une relance du métabolisme de base pour une

INSTALLER CORONALERT SUR SON SMARTPHONE

Coronalert est une application mobile gratuite et facile d'utilisation qui permet de renforcer notre lutte commune contre le coronavirus. Si une personne est testée positive au Covid-19, elle peut ainsi avertir directement les contacts à haut-risque croisés dans les heures et jours précédents. Cette application agit en complément du suivi de contacts traditionnel, un suivi de

contacts renforcé est une des clés face au coronavirus.

Cette application a été développée en veillant à garantir un maximum notre vie privée, elle ne se base pas sur une géolocalisation et n'utilise aucune de vos données personnelles.

<https://coronalert.be/fr/>



REPAIR CAFÉ À GENAPPE

Réparer au lieu de jeter ! Originaires d'Amsterdam en 2009, les Repair Cafés continuent de se développer chez nous comme un peu partout en Europe, au sein de nos villages, de nos quartiers. Ce sont des lieux collaboratifs d'échanges et de rencontres. Des experts volontaires apportent leur aide aux citoyens qui le désirent pour réparer tout objet mis sinon au rebut. Une initiative de la Ville de Genappe et du Monty. Rendez-vous le 13 décembre, au 58 rue de Bruxelles !

Le concept

Les consommateurs que nous sommes, jetons énormément, même des objets parfois peu abîmés. La raison ? Tout simplement parce que nous ne savons pas comment les réparer.

Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés.

Des bénévoles, bricoleurs dans différents domaines, sont présents pour donner un coup de main : électriciens, couturiers, menuisiers, réparateurs de vélo... Ils apportent leurs connaissances aux participants qui viennent avec leurs objets cassés, abîmés ou à réparer. Grâce à ces réparateurs volontaires, un précieux savoir-faire se transmet de manière ludique et gratifiante.

Réparer, c'est aussi la solution économique quand il faut faire attention à ses dépenses. Nous espérons que cette initiative nous permettra à toutes et tous de voir autrement ce qu'ils pos-

èdent, à en redécouvrir la valeur et favorisera la construction d'une société durable.

Participer au Repair Café

Les réparations sont totalement gratuites et les ateliers sont ouverts à tout le monde, car, au-delà d'un endroit où l'on répare, le « Repair Café » est aussi un lieu convivial où on rencontre des personnes, on apprend et on partage des connaissances.

Renseignements :

Le 13 décembre, de 10h à 16h, au Monty.

Intéressés ? Envie de donner un peu de votre temps pour un projet citoyen ? Merci de contacter Pierre SERAILLE, coordinateur du Monty : 0492/85.70.72 - pierre@lemonty.be



Ouverture de la Crèmerie

Sur la place de Genappe Mercredi à Samedi 10h00 - 18h30
15 rue de Ways à Genappe fromage@chai-souris.be 067/63 62 42

COURS COUNTRY DANCE

Professeur de danse country depuis plus de 9 ans, Yvette Demoulin, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.

Renseignements: yvette.demoulin@yahoo.fr
0471/ 11 06 52





DES JOBS POUR LES PIONNIERS DE LA 7BW DE WAYS.

Pour financer notre camp pionnier, nous recherchons du travail. Nous pouvons nous occuper de votre jardin, de peindre, de travailler lors de vos événements. Tout travail nous va ! Nous pouvons être maximum 12, nous sommes motorisés et nous respectons les mesures sanitaires. Si vous avez besoin de nous ou que vous connaissez quelqu'un qui le serait, nous serions ravis de travailler pour vous.

Les pionniers de la 7BW,
Contacts : staff.pionnier.7bw@gmail.com - Bryan Looze : 0478/02.29.69 - Natacha De Vree : 0476/92.53.95 - Emeline Gosiaux : 0478/35.83.07



GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2020 MERCI À TOUS !



Cette année, le Grand Nettoyage de Printemps organisé par Be WaPP s'est déroulé, contrairement à ce que suggère son appellation, en début d'automne. En effet, la crise du Coronavirus ayant rendu les mois de mars et d'avril inenvisageables pour l'organisation d'un tel événement, c'est finalement le dernier week-end de septembre qui sera choisi. Malgré une météo par conséquent moins propice à une action extérieure, plus d'une centaine de Genappien(ne)s se sont dévoué(e)s à la propreté de notre ville.

Cette persévérance citoyenne nous conforte dans notre envie de tout mettre en œuvre pour assurer à tous les habitants de Genappe des espaces communs où il fait bon vivre. Plus d'une centaine de sacs de déchets sans oublier divers encombrants (pneus, électronique, verres...) ont été ramassés au cours de l'action. Ces citoyen(ne)s motivé(e)s ont toute notre gratitude pour nous avoir prouvé, une fois de plus, que les consciences sont éveillées et que les actes sont concrets.



GENAPPE SOLIDAIRE NOM DE CODE HC2



Cela faisait un certain temps que la situation nous interpellait, cela faisait un temps certain que l'on se demandait que faire, et surtout comment...

« Appel aux dons, hébergement collectif, ouverture imminente, Genappe, ... », ces quelques mots pendant le confinement ont été le déclic. On prend contact, on s'informe, on trie, on donne. Je m'inscris en tant que bénévole, on me demande de rejoindre la première ligne et là, c'est la rencontre. La rencontre avec l'Autre, celui dont j'ai entendu parler aux infos, mais dont je ne sais pas grand-chose en fait, l'Autre dont le bateau chavire en pleine mer, mais c'est si loin, si abstrait. L'Autre, cet étranger, l'Autre qui a tout quitté pour survivre, pour vivre.

L'Autre a soudain un visage, puis deux, puis trois, puis enfin huit... Il a une voix, une histoire qu'il te raconte au gré des rencontres. Je me rends compte qu'il a surtout un grand sourire et toujours un « thank you » au bout des lèvres. L'Autre, je l'ai rencontré au premier hébergement collectif de Genappe, le HC de Noirhat, Il avait été « invité » par Genappe Solidaire, avec l'aide de BXLRefugees, la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés.

La fin du confinement se profile, la salle va de nouveau pouvoir accueillir fêtes et convives, les invités doivent donc partir, laisser leur place. Heureusement une famille prend le relais pour deux d'entre eux, mais pour les autres, la rue les (r)appelle.

L'été approche, Genappe veut rester Solidaire. On se réunit, on discute, on cherche. Une idée : les écoles seront vides, on se lance. La directrice de l'école Sainte-Marie de Bousval est partante, mais les accords et les autorisations prennent du temps. Manuela et sa sœur s'y attellent, mais du temps on n'en a pas, c'est frustrant. L'Autre, lui, est toujours dehors.

Les signaux sont enfin au vert, c'est parti. Je serai un des coordinateurs du HC2, Ludivine a planché sur les règlements d'ordre intérieur, je m'occupe du planning des bénévoles. Nous serons les garants du respect (tant de la part des invités que des bénévoles) des règles rappelées par Anne-Catherine, mais aussi du bon fonctionnement général de ce deuxième hébergement collectif. Leslie est là si on a besoin d'un conseil. Le stress se mêle d'excitation.

Les sourires et l'étonnement lus dans les yeux fatigués, mais ébahis de nos invités nous confortent dans nos actions. Il faut dire que

nos responsables alimentation Nane et Béné ont le chic pour trouver de quoi rassasier ce petit monde, la salle est simple, mais accueillante.

Mes yeux et mon petit cœur de papa seront mis à l'épreuve un peu plus tard, lorsqu'un samedi, attendant deux Erythréens à la gare d'Ottignies, je me rends compte que deux gamins se dirigent vers moi, l'Autre a 15 et 16 ans et a quitté village et famille pour fuir un esclavage forcé déguisé en service militaire. Ma plus jeune fille va avoir 17 ans, je n'en reviens pas, je ne peux même pas imaginer ce qu'ils ont traversé, seuls...

Le HC2 aura au final offert 50 nuitées au chaud, au sec, sur un matelas, avec de quoi se changer, se laver et cuisiner. Ceci grâce à un Genappe plus Solidaire que jamais, des bénévoles au taquet, des commerçants généreux et un accueil compréhensif des bousvaliens. Maintenant, le stress commence à remonter, mais l'excitation a disparu. La faim, le froid, la pluie, l'hiver seront des ennemis redoutables.

Choisissez Frédéric – Coordinateur du 2ème hébergement collectif de Genappe, le HC2. Si vous désirez rejoindre Genappe Solidaire, retrouvez-nous sur Facebook.



CONCOURS « GENAPPE VILLAGES FLEURIS » 2020

Cet été, la Ville de Genappe a relancé le concours de fleurissement des façades « Genappe, villages fleuris ». Ce ne sont pas moins de 24 participants qui ont choisi de soumettre leurs aménagements floraux à l'œil du jury composé, cette année, des représentants suivants : du Concours « Villes et villages fleuris » de la Province du Brabant Wallon, du service environnement et espace vert de la ville ainsi que de l'Echevin de l'environnement, Benoît Huts.

L'objectif de ce concours est de récompenser les actions menées par les particuliers et

les commerçants en faveur de l'amélioration du cadre de vie et particulièrement de l'embellissement et du fleurissement des maisons d'habitations, des commerces, des restaurants... Après deux passages du jury chez les participants pour y observer l'évolution du fleurissement au cours de la saison, la remise des prix était organisée le 1er octobre dernier.

Le concours a, cette année, été remporté par des habitants de la rue Goyette à Loupoigne. La deuxième place est revenue à une habitante de l'Avenue des Combattants à Bousval. Quant à la troisième place du podium, elle était

occupée par une habitante de la rue Dernier Patard à Baisy-Thy.

Les trois premiers du classement ont été récompensés par un bon d'achat à valoir chez les pépiniéristes locaux. Quant aux autres participants, ils ont tous reçu une plante vivace pour agrémenter leur parterre. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des participants ainsi que toutes les personnes qui fleurissent leur façade ou jardin et qui contribuent, eux aussi, à rendre notre cadre de vie plus agréable.

Les Jardins de Quentin



Aménagement & entretien de jardins

Création et tonte de pelouses
Tailles de haies et arbustives
Travaux de plantations
Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
Pose de clôtures et abris de jardin
Réalizations en bois (terrasses, ...)
Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen

0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



LES NETTOYEURS N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC



! Les événements annoncés dans cette édition sont susceptibles de modifications ou d'annulation en fonction de l'évolution des mesures prises dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus

ACTION RADON ! C'EST MAINTENANT !

Sur ces 5 dernières années, 3.812 mesures de radon ont été effectuées par le service du SAMI dans des logements en Brabant wallon. Ce travail important a permis de mieux lutter contre le radon. Pour la seule année 2019, 1 044 ménages brabançons ont commandé un détecteur de radon.

Cette démarche, qui permet de savoir si l'on est exposé au radon, est essentielle. En effet, le radon est un gaz naturel, inodore, incolore, insipide et radioactif (désintégration de l'uranium). L'inhalation de ce gaz est dangereuse pour la santé. Elle augmente le risque de développer un cancer du poumon. C'est la 2ème cause de cancer du poumon et cause ± 7% des cancers pulmonaires (480 cas/an en Belgique).

Nous pouvons trouver le radon dans le sous-sol, dans les matériaux de construction, dans l'eau ou le gaz. La concentration de radon aurait triplé dans les habitations en trente ans. Le taux de radon dépend de la géologie : Les roches dures (schiste, granite) contiennent plus d'uranium quant aux roches sédimentées, elles

en ont moins. Le taux de radon dépend également de la qualité du sol : les sols perméables (ex : sable) laissent passer le radon tandis que les sols imperméables (ex : argile) pas.

Dans les habitations, le radon peut se faufiler par plusieurs endroits : des fissures dans les dalles, des lézardes dans les murs, des passages de tuyaux, gaines... des planchers en bois... Le taux de radon peut être assez variable et indétectable sans appareil spécifique. C'est la raison pour laquelle il est préconisé de faire la mesure sur 3 mois et de préférence pendant la période hivernale.

Avec la nouvelle Directive européenne, le niveau d'action est de 300Bq/m³.

Genappe fait partie des communes de niveau 2, c'est-à-dire dont 5% des logements sur le territoire dépassent le niveau de référence. Il est donc important d'agir et de mesurer le taux de radon dans votre habitation. Comment ?

Commander un détecteur de radon sur le site : www.actionradon.be

be avant le 31 décembre 2020. Le coût d'un détecteur est de 15 euros (comportant l'analyse et l'aide éventuelle à la remédiation). Il vous sera envoyé par courrier postal et devra être placé, durant 3 mois (période hivernale), dans une pièce de vie du rez-de-chaussée (à hauteur de respiration). Après 3 mois, il doit être renvoyé avec le questionnaire complété dans l'enveloppe pré-affranchie. Ne tardez pas à vous inscrire dès à présent pour réaliser le test chez vous ?

Par ailleurs, sachez que le réflexe n°1 en la matière est de ventiler. En effet, le manque de ventilation particulièrement pendant la période froide de l'année contribue à augmenter significativement la concentration de radon.



DISTRIBUTION DE FRUITIERS... SMOOTHIE EN VUE !

Comme chaque année, la Ville de Genappe vous offre des plants à l'occasion de la Semaine de l'Arbre. Pour votre plus grand plaisir, vous retrouverez des arbres fruitiers qui vous donneront des pommes, des cerises, des groseilles, mais aussi des mirabelles, des prunes ou encore des framboises. Le cornouiller, star de l'année précédente, sera aussi de retour, ainsi que le hêtre, le charme ou les aubépines.

Ces arbres agrémenteront vos jardins et participeront à rendre nos

milieux de vie plus riches en biodiversité. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 21 novembre 2020 entre 10h et 12h sur le site de l'Espace 2000 pour venir chercher ces petites merveilles.

Vous y rencontrerez notre équipe « environnement et espaces verts » qui se fera un plaisir de vous accueillir.

Renseignements :

Camille Haguinet – 067/79.42.29 ou camille.haguinet@genappe.be

SOINS ET SANTÉ, NOUVEAU SITE INTERNET

L'ASBL s'est donné pour mission de promouvoir la santé à Genappe. Pour cela, elle organise chaque année quelques conférences sur ce thème et favorise la rencontre et la création de réseaux de professionnels de la santé. Le nouveau site de « Soins et Santé à Genappe » www.soinsetsantegenappe.be répertorie, de plus en plus de professionnels de la santé de Genappe et, est repris sur le site Internet officiel de la Ville de Genappe. Il est donc accessible à un large public et vous permettra de retrouver facilement les coordonnées d'un professionnel de la santé dans notre commune. Vous y trouverez : la liste des

professionnels de la santé de Genappe, une petite histoire de l'ASBL, l'annonce des prochaines conférences, la liste des conférences passées. Pour vous inscrire en tant que professionnel, il suffit de remplir la fiche d'inscription sur la page dédiée du site. L'inscription sera effective aussi rapidement que possible.

Renseignements :

ASBL Soins et Santé à Genappe Drève Micheline, 20 - 1470 Bousval info@soinsetsantegenappe.be



PRIME POUR LES LANGES LAVABLES



L'utilisation des langes lavables présente de nombreux avantages tant sur le plan économique qu'environnemental et de la santé : réduction des quantités de déchets mises en décharge, acquisition plus rapide de la propreté pour l'enfant et réduction des érythèmes fessiers. Sur le plan de la santé, les fibres naturelles sont douces pour la peau, naturellement absorbantes et ne contiennent pas d'additif chimique. En effet, un lange jetable contient notamment un gel absorbant, des parfums ... qui peuvent provoquer certains inconvé-

nients pour la santé de l'enfant. Des avantages également pour le portefeuille. Le coût d'utilisation de langes jetables est de 1300 € contre 500 € pour les langes lavables. Comme les langes peuvent être utilisés par plusieurs enfants, les coûts peuvent encore être réduits. Sur le plan environnemental, cela n'est pas sans impact de jeter 280 kg de langes à usage unique par an et par bébé. Les langes réutilisables peuvent apporter une solution plus durable. Pour toutes ces raisons et dans la droite lignée de sa campagne Zéro Déchet, la Ville de Genappe vous propose une prime communale

à l'utilisation de langes lavables. Le montant de la prime octroyée équivaut à 50 % de la facture d'achat avec un maximum de 125 €. Plusieurs factures d'achat peuvent être cumulées afin d'atteindre le plafond de 125 €.

La prime est demandée par le père, la mère ou le tuteur légal de l'enfant. Celui-ci doit être domicilié dans la commune de Genappe.

La prime est octroyée une seule fois par enfant. La demande de prime doit être introduite auprès du Service Environnement avant que l'enfant n'atteigne l'âge de 2 ans et demi.

Le règlement complet et formulaire peuvent être obtenus sur demande au service Environnement ou sur le site internet www.genappe.be

Renseignements :

environnement@genappe.be 067/79.42.29

LANCE-TOI DANS UN SERVICE CITOYEN !

Tu as entre 18 et 25 ans, tu veux te rendre utile, vivre une expérience enrichissante et tu es disponible durant 6 mois ?

Le Service Citoyen est ouvert tout au long de l'année à tous les jeunes entre 18 et 25 ans sans exception. Qu'importe ton niveau d'études, de formations ou d'expériences, le Service Citoyen te propose de t'engager durant six mois à temps plein pour accomplir des projets solidaires (environnement, aide aux personnes, accès à la culture ou à l'éducation,

sport, médias, etc.), de suivre diverses formations en groupe (Brevet des premiers soins de la Croix Rouge, éco-consommation, communication, interculturalité, et bien d'autres) et de participer à des chantiers collectifs avec d'autres jeunes.

Une occasion de te forger de l'expérience, de faire des rencontres, d'apprendre et te former tout en t'investissant dans un projet passionnant !

D'un point de vue administratif, tes frais de transports sont remboursés, tu reçois une indemnité

journalière et tu es couvert par une assurance.

Toutes les informations concernant le Service Citoyen sont disponibles sur notre site internet <http://infosession.service-citoyen.be/>

La Commune de Genappe est membre de la Plateforme pour le Service Citoyen et apporte son soutien pour faire connaître le projet auprès de jeunes et des associations de la Commune.

CEDIMMO
REAL ESTATE
Votre partenaire immobilier
067.70.07.79 - www.cedimmo.be
Chaussée de Bruxelles, 2 à Genappe

PETITS SENTIERS GRANDS CHEMINS

Accompagnement enfants/adolescents à besoins spécifiques
Difficultés d'apprentissage Décrochage scolaire
Orientation/soutien études pour jeunes adultes
Coaching adultes et familial
Patricia Revesz
Tél: 0473 32 25 79
sentierschemins@gmail.com
Bousval - Nivelles
<https://www.petits-sentiers-grands-chemins.be>
Facebook: Petits sentiers et grands chemins



JE ME DÉPLACE AVEC UNE CANNE



Les personnes ayant une déficience visuelle peuvent se munir d'une canne blanche afin de faciliter leur déplacement. Cette canne peut être obtenue via certaines organisations spécialisées dans l'aide aux personnes malvoyantes et aveugles.

Il existe divers types de cannes : La canne d'identification, celle-ci montre clairement que la personne l'utilisant est porteuse d'un handicap visuel. Une attention plus spécifique est alors apportée par les autres usagers de la route. La canne d'appui permet à la personne de prendre appui lors de ses déplacements. Elle lui permet aussi d'être identifiée.

La longue canne de locomotion est utilisée par les personnes ayant appris les techniques de locomotion, qui sont entre autres enseignées par la ligue Braille.

Les cannes peuvent être utilisées par toutes les personnes ayant une déficience visuelle de 60 % ou plus, ou par les personnes possédant une prescription du médecin. Pour vous procurer une canne blanche, vous devez faire une demande auprès d'une organisation spécialisée d'aide aux personnes aveugles et mal-

voyantes. Ces associations veilleront à ce que les conditions nécessaires soient bien remplies afin que vous puissiez vous en procurer une.

Renseignements :

L'ASBL Ligue Braille : Rue d'Angleterre, 57- 1060 Bruxelles : 02/533.32.11 - e-mail : info@braille.be

L'AViQ peut vous aider à acheter une canne.

Trois conditions(*) sont requises. Tout d'abord, le demandeur d'aide doit présenter des difficultés graves quant à son déplacement, et ce dû à une déficience visuelle. Ensuite, le demandeur doit maîtriser les techniques de déplacement ou suivre des cours dans ce but-là. Finalement, le délai de renouvellement est fixé à 1 an. L'intervention maximum est de po de 53 €, HTVA pour une canne. Si un embout spécial est exigé, 16 €, HTVA, pourront être rajoutés. En ce qui concerne l'intervention, dans le cas d'une intervention majorée, celle-ci sera de 98 %. L'intervention sera de 100 %, si le demandeur a besoin d'une voiturette manuelle et de promenade et des chiens-guides. Pour bénéficier de l'aide de l'AViQ, vous devez remplir les 4 critères suivants :

Être de nationalité belge ou assimilé à une personne de natio-

nalité belge ou résider depuis 5 ans en Belgique ; être domicilié en Wallonie de langue française ; être âgé de moins de 65 ans lors de votre première demande d'intervention ; être en situation de handicap. Si vous répondez à tous ces critères, vous pouvez solliciter une aide de l'AViQ. au bureau régional dont vous dépendez. Attention, si vous achetez du matériel avant d'introduire votre demande, l'AViQ n'interviendra pas. Le matériel doit être acheté après l'envoi de votre demande. Et le remboursement n'aura lieu que si votre demande est acceptée. La loi de 2006 a supprimé la canne jaune, car celle-ci était peu connue des usagers. Aujourd'hui, la canne blanche est l'unique symbole de la cécité et de la malvoyance.

Renseignements :

Justine Servais, agent handi-contact de la Ville : 067/79.42.39 ou via justine.servais@genappe.be

(*)Pour en connaître plus sur les conditions, consultez le Code réglementaire wallon de l'Action sociale et de la Santé, Deuxième partie, Livre V, Titre VII, Articles 784 à 796/6 et annexe 82 dudit Code ».



GAGNER UN TEMPS PRÉCIEUX EN CAS D'URGENCE !

Baptisée la « Senior Focus », cette boîte jaune contient un questionnaire détaillé à compléter et à faire remplir par le médecin traitant.

Elle renseigne des données qui pourraient être très utiles voire vitales en cas de problème, comme une description précise de la personne, ses caractéristiques physiques, ses maladies éventuelles, ses allergies et les médicaments

qu'elle prend. De manière universelle et afin de faciliter le travail des Services de secours, il a été convenu que la boîte se placerait dans le frigo.

Vous avez 65 ans ou plus ? N'hésitez pas à vous la procurer en vous rendant à l'accueil de l'hôtel de ville. C'est gratuit !

GENAPPE, COMMUNE HOSPITALIÈRE !

Le 25 juin 2018, le Conseil communal de la Ville de Genappe a décidé d'adopter une motion visant à déclarer « Genappe commune hospitalière ».

L'Europe et le monde traversent une période où les migrants sont de plus en plus considérés comme des menaces pour nos sociétés, où les réponses politiques choisissent d'ériger des murs plutôt que des ponts, où les naufrages en Méditerranée augmentent d'année en année, que des pays européens se retrouvent seuls à faire face à l'accueil des migrants...

La Ville de Genappe a souhaité marquer sa position, et agir pour le bien-être des personnes en respectant les engagements européens et internationaux pris par la Belgique pour le respect des droits fondamentaux des personnes et en particulier des plus vulnérables, ainsi qu'en matière de protection des réfugiés. En effet, nous avons tous un rôle

à jouer. L'accueil des migrants n'est pas du seul fait des compétences fédérales, le vivre ensemble relève aussi de l'échelon le plus proche du citoyen, que constitue la commune, et c'est à cet échelon que la convivialité, la rencontre, peuvent se construire entre tous les citoyens, les communes peuvent aussi faire la différence, en prônant l'hospitalité au niveau local. Pour se faire, la commune s'est engagée à sensibiliser la population sur les migrations et l'accueil de l'autre ainsi qu'à maintenir un accueil de qualité des étrangers résidant dans la commune et des nouveaux arrivants. Un groupe de travail composé de citoyens engagés, des ASBLs, des professionnels et des mandataires a été mis en place pour proposer des actions visant à atteindre les objectifs fixés par la motion. C'est ainsi que diverses actions ont été menées telles que l'organisation de journées autour du thème de la migration pour grand public durant le mois de mars,

l'organisation d'une séance de sensibilisation et d'information sur la politique migratoire le 29 septembre. Cette séance a été réalisée pour les conseillers communaux, mais également ouverte aux citoyens sur inscription, pour permettre sa réalisation en respectant les mesures sanitaires recommandées. Ajoutons à cela que, pendant la première vague du Covid, le collège communal a décidé d'autoriser l'hébergement de personnes réfugiées et, en octobre, le personnel communal a bénéficié de séances de formation, information et sensibilisation autour de cette problématique. Pour terminer, une réunion avec le groupe de travail et des représentants d'autres communes pour échanger sur les différentes actions menées a eu lieu.

Renseignements :

Justine Servais au 067/79.42.39 justine.servais@genappe.be

VOITURES ÉLECTRIQUES PARTAGÉES



Depuis quelques semaines, nos deux véhicules électriques à partager sont à votre disposition. Accessibles sur abonnement et disponibles 24 h/24, elles sont garées à la rue de la station. Il

suffit de réserver le véhicule en quelques clics via l'application « Share Mobility » pour effectuer votre déplacement. Enfin, vous redéposez la voiture au même endroit et vous

ne payerez que selon la durée d'utilisation et le nombre de kilomètres parcourus. Plus d'assurance, plus d'entretien... zéro souci ! Intéressés ? Inscrivez-vous sur www.automotorsshare.be



MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

CENTRE FUNERAIRE SNEESEENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfuneraillies.be

Tél : 067/79.13.03

optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33



LE BUDGET PARTICIPATIF : DES PROJETS DANS TOUS LES SENS !

En juin 2020, la Ville de Genappe a réalisé un appel à projets dans le cadre du budget participatif. L'idée du budget participatif est de consacrer un montant du budget communal à la mise en place de projets d'intérêt général émanant de citoyens. La Ville confie une partie de ses finances aux citoyens, et ce sont eux qui décident comment dépenser cet argent public.

L'objectif est de promouvoir la participation citoyenne en offrant la possibilité à chacun de soumettre ses idées, de les mettre à exécution et de contribuer à la transition environnementale et/ou énergétique. C'est aussi l'occasion de comprendre le fonctionnement de l'Administration communale.

Le projet s'adressait à toutes les associations, comités ou entreprises de Genappe ainsi qu'à tout groupement de minimum 5 citoyens domiciliés à Genappe, à des adresses différentes.

Les projets doivent relever des compétences communales en termes de transition énergétique et/ou environnementale ainsi que rencontrer l'intérêt général et remplir les critères suivants :

- Contribuer à la transition environnementale et/ou énergétique
- Être visible et accessible à toutes et tous
- Apporter une plus-value au territoire communal
- Toucher le plus grand nombre de citoyens
- Avoir pour objectif l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants de Genappe
- Avoir un caractère durable (durée de vie, matériaux ...)
- Être réalisable dans un délai de maximum un an.

Un Comité de sélection dont la composition a été ratifiée par le Conseil communal a été mis en place. Ses membres ont tenu un rôle déterminant pour sélectionner les projets.

Ce Comité était composé de 6 conseillers communaux (3 pour la majorité et 3 pour la minorité), de 12 citoyens, d'un représentant d'Espace Environnement Wallonie et, avec voix consultative, des représentants des services concernés.

Il a vérifié la recevabilité et la faisabilité des projets. Chaque porteur de projet jugé recevable a été invité à présenter son idée devant le Comité. Ensuite, celui-ci a réalisé une analyse des projets, les a sélectionnés et a fait une proposition de répartition financière entre chaque projet au Collège communal.

Un montant maximum de 15.000€ pouvait être accordé par projet.

Ce ne sont pas moins de 16 projets qui ont été déposés par des citoyens, associations ou entreprises de Genappe. En voici une brève présentation.

1. La technologie digitale au service de la mobilité douce et du tourisme

L'auteur du projet, l'entreprise 360 Pixtour située sur le territoire de Genappe, a pour but d'améliorer le cadre de vie et la sécurité des citoyens dans tout Genappe ainsi que l'attractivité de son pôle touristique par une digitalisation innovante du réseau de micromobilité !

Pour cela, 360Pixtour propose une innovation digitale en Belgique : améliorer la présence et la visibilité digitale sur Google Maps de certains parcours et tronçons de voies douces déjà réalisées physiquement ou à venir prochainement et emprunter par les usagers.

L'entreprise propose également d'améliorer la présence et visibilité digitale sur Google Maps de points d'intérêt et acteurs autour et en relation avec la micromobilité : acteurs et lieux culturels, touristiques, historiques, religieux, Horeca, loisir, parking ...

2. Création d'un abri à vélos extérieur sécurisé dans un centre villageois

Le projet, proposé par un collectif de citoyens, vise à développer l'usage des moyens de mobilité douce et des transports en commun par la création d'un abri à vélo fermé qui serait situé dans le centre du village de Bousval. Cet abri permettrait l'entreposage sécurisé de vélos ou vélos électriques pour des périodes moyennes (une heure à un jour).

L'abri, esthétiquement intégré à l'environnement villageois, serait accessible à des individus ou familles abonnés qui disposeront d'un code d'accès ou d'une application spécifique pour l'ouvrir.

3. Arbres fruitiers pour tous

Le projet, proposé par un collectif de citoyens, vise à planter des arbres fruitiers sur l'espace public. Les fruits seraient accessibles à tout un chacun et les arbres contribueraient à renforcer la biodiversité sur le territoire.

4. Mise sur pied d'une coopérative citoyenne visant le rachat du "Bois BALON" à Bousval

Le projet, proposé par un collectif de citoyens, vise à demander le support et l'aide financière de la Ville de Genappe pour préserver le rôle social du Bois BALON comme lieu de rencontre pour tous et espace de jeu

créatif dans la nature pour les enfants et les adolescents. Le collectif souhaite protéger la flore et la faune de ce bois, revaloriser les sentiers qui le traversent et montrer l'intérêt pédagogique du site. L'intérêt commun serait préservé par l'achat et l'aménagement par un collectif de citoyens regroupés dans une société coopérative.



5. Boucles de Genappe

L'association Chemins 141 souhaite imprimer un guide pratique de promenades à emporter avec soi pour suivre un parcours à l'aide descriptions et de cartes détaillées. Le but est de concevoir des circuits inédits pour faire découvrir au promeneur les paysages les richesses naturelles ou patrimoniales de Genappe. Les promenades proposées couvrent l'entièreté du territoire de l'entité de Genappe.



6. Bougenapp

La Maison médicale de Genappe a souhaité proposer aux Genappiens de se faire évaluer sur le plan des risques cardio-vasculaires et de la sédentarité. L'idée est de pouvoir personnaliser la reprise de l'activité physique et de proposer un suivi santé destiné à maintenir la motivation. Cette initiative a pour levier la collaboration avec les médecins et les kinésithérapeutes de la Commune.

7. Ça roule à Genappe

Le pôle 38 (Centre culturel, Relais du Visiteur, Maison des jeunes, le Centre d'expression et de créativité) et l'ASBL Le Maillon se sont associés pour proposer un projet visant à promouvoir la mobilité douce sur le territoire de l'entité. Il s'agit d'encourager la découverte de notre territoire à vélo, de favoriser l'autonomie des jeunes dans leurs déplacements en favorisant la pratique du vélo et d'aider les jeunes à s'approprier le territoire par la pratique de sports tels que le roller ou le skateboard. *(Voir article en encadré)



8. Extension du projet de Centrale biomasse à tout le quartier (Place de Mornimont)

Le projet de l'entreprise Vertical Speed a pour but d'étudier l'extension à tout le quartier de la fourniture d'énergie à base de production depuis leur centrale biomasse. Atteindre cet objectif permettrait à l'ensemble du quartier d'atteindre une production de chaleur 0 carbone pour 20 ans minimum. Le projet vise à valider la faisabilité économique et urbanistique et à détailler les investissements nécessaires à cette extension ainsi que leurs sources de financement. Il identifiera toutes les autorisations nécessaires et si le budget l'autorise en fera les demandes.

Notre projet vise également à définir le véhicule légal le plus approprié pour cet investissement. Doit-on aller vers une coopérative, comment racheter la centrale de notre groupe... etc. Enfin un contrat d'énergie pour les utilisateurs décidant de participer sera entièrement développé. Ce contrat sera écrit de façon générique afin d'être réutilisable.



9. Compostelle-Genappe

L'ASBL Maison Galilée souhaite promouvoir le tracé de la voie de Compostelle qui traverse l'entité et susciter l'intérêt des citoyens concernant l'existence de ce tracé, ses aspects philosophiques et non confessionnel. L'ASBL souhaite favoriser l'aspect convivial entre les participants et valoriser la richesse du petit patrimoine local.

La concrétisation physique serait d'augmenter la visibilité du tracé par l'installation de bornes visibles et identifiables par tous.

10. Cuisine buissonnière

Le collectif de citoyens souhaite offrir un moment de cuisine et de détente en famille au travers d'un cycle d'ateliers de cuisine saine et zéro déchet pour un public précaire accompagné d'un temps d'animation créative et ludique pour leurs enfants qui se clôture par un repas partagé réunissant les formateurs, les bénévoles, et les familles.

Cette activité entièrement gratuite se déroulerait une fois par mois au MONTY. L'idée est de favoriser une mixité sociale et générationnelle. Pendant que les parents cuisinent, les enfants bénéficient d'un moment de détente, d'une activité créative et/ou ludique : atelier philo, jeux de société, atelier improvisation théâtrale, dessins, poterie, lecture, conte...

Quand les plats sont prêts, tout le monde se met à table et partage un repas ensemble.



Pattyn
Garage-GENAPPE

RUE DERNIER PATARD, 7 - 1470 GENAPPE Tél. 067 77 28 71
www.garage-pattyn.be Garage Pattyn Genappe



11. Espace de sensibilisation à l'environnement au centre de Bousval

L'ASBL Les amis de Bousval souhaite implanter le long du Ravel (à hauteur du Centre sportif de Bousval) un espace de rencontre convivial équipé de tables et de bancs permettant notamment de pique-niquer. Ceci constituera le point de départ de circuits-découvertes jalonnés de panneaux documentaires illustrant le rôle de la Dyle, le passé agricole et industriel, l'histoire du chemin de fer, la biodiversité et le patrimoine environnant.



12. Hydrogen

Durant des siècles, la Dyle servit l'essor économique de la cité du Lothier. On bâtit des moulins pour utiliser sa force tranquille. Une vingtaine de moulins ont pu exploiter la force hydraulique de la Dyle et ont permis l'essor de certaines entreprises (moulins à moudre, forges, filatures).

Un collectif d'habitants a pour projet de faire réaliser une étude comparative des différents sites d'anciens moulins pour envisager, ultérieurement, l'implantation et l'exploitation à finalité publique, citoyenne et pédagogique, d'une ou plusieurs stations hydroélectriques sur la Dyle dans sa traversée du territoire communal. L'électricité produite à partir de cette source renouvelable pourrait être utilisée par la Ville ou un consommateur avoisinant ; elle pourrait aussi être vendue sur le réseau. Ce projet constitue la première phase d'un programme de réhabilitation des sites hydrauliques de la commune.



13. Mini ferme pédagogique du Grand arbre/de la Baillerie

Un collectif d'habitants souhaite créer une mini-ferme permettant d'accueillir les élèves de la commune. Il s'agit d'aider à découvrir et améliorer leurs connaissances de la faune et de la flore indigène, mais aussi des animaux de la ferme, des ruchers. Ils pourront aussi apprendre à jardiner, à entretenir un verger et à conserver les graines. La mini-ferme vise à pratiquer « l'école du dehors » en offrant l'expérience du réel et en favorisant une péda-

gogie active et participative. Elle vise à initier d'autres compétences et la créativité.



14. Projet d'aménagement d'un parking rue Jean Mintens

Un collectif d'habitants souhaite que le parking qui remplacera provisoirement les habitations à abattre dans la rue Mintens soit aménagé par des vues paysagères (arbres palissés) permettant de le délimiter et de le cacher.

15. Petit bois des chenappans et sa légende

Un collectif d'habitants souhaite donner au bois qui jouxte le parc de la Dyle une identité originale pour qu'il soit un lieu de promenade, de découverte et de repos pour petits et grands. L'idée est de créer une légende basée sur des récits tels que ceux de la « Fosse Cajot », de communiquer sur le bois et sa légende et y installer une œuvre fantastique. Cette œuvre serait le point de départ de différentes activités (culturelles, pédagogiques ...) et constituerait une curiosité insolite, prétexte à la promenade.



16. Sentier serpent

Pour le collectif d'habitants, il s'agit d'implanter un sentier en bordure de l'étang du château d'Houtain-le-Val situé le long de la nationale 93. Le sentier se déroulerait en demi-périmètre autour de l'étang et permettrait de mettre en valeur ses abords. Ceci permettrait notamment au visiteur d'apprécier la vie de l'étang au fil des saisons.



Chaque citoyen, chaque association et chaque entreprise s'est investi pleinement dans l'écriture de ces projets. Ceux-ci ont touché par leur caractère innovant, ambitieux, leur dimension pédagogique, le souhait de leurs auteurs d'associer le plus grand nombre, la vision à long terme du développement de notre entité, l'envie de répondre aux enjeux liés à l'environnement, la biodiversité, l'énergie ou la cohésion sociale. Bref, ils n'ont laissé personne indifférent.

Le comité de sélection, composé de citoyens et d'élus, a pris son travail à cœur. La tâche a été ardue vu la qualité des projets. Il a fallu faire des choix entre les projets. Cela s'est fait dans le respect, la bienveillance et le souci de bien faire, de donner à Genappe des nouveaux outils facilement appropriables par le plus grand nombre.

Nous souhaitons remercier chacune et chacun pour son engagement et le travail effectué dans le cadre de cet appel à projets. Le Conseil communal d'octobre a délivré le palmarès des 10 projets retenus sur les 16 projets déposés et les montants budgétaires qui leur sont attribués. C'est 80.000 € qui ont été ainsi répartis sur ces 10 projets. Il nous reste maintenant à les soutenir et les faire vivre pour que chaque citoyenne et chaque citoyen puisse rapidement en observer les réalisations concrètes sur le terrain.

Nous continuerons à vous tenir informé du suivi des projets lauréats et nous vous invitons à être attentifs à l'appel à projets Budget participatif 2021.

LE PALMARÈS DES PROJETS RETENUS

Voici le palmarès des projets retenus tel que décidé par le comité de sélection.

Les montants octroyés ont été décidés en fonction de chaque projet pour permettre soit une première action dans un projet à plus long terme, soit la réalisation totale du projet.

- Ça roule à Genappe – 10.350 €
- Le bois Balon – 5.900 €
- Un abri vélo extérieur sécurisé – 6.000 €
- Les boucles de Genappe : impression d'un guide des promenades – 3.500 €
- Le petit bois des Chenappans et sa légende – 8.500 €
- Un espace de sensibilisation à l'environnement au centre de Genappe – 8.500 €
- Hydrogen – 15.000 €
- Cuisine buissonnière – 5.500 €
- Arbres fruitiers pour tous – 2.500 €
- L'extension d'une centrale biomasse à Loupoigne - 7.500 €



Retrouvez vos animaux épanouis !

Vacances, week-ends, absences diverses,
Travail, vie à 100 à l'heure, maladie, PMR ?

Max & Félix®

Visites, nourrissage, soins, jeux, balades
de vos animaux à votre domicile !

7 j / 7 : 0484 / 911.709
maxetfelix@outlook.com




ÇA ROULE À GENAPPE (PROJET 7)

Un projet par les jeunes, pour la collectivité

A Genappe, la mobilité est un enjeu crucial et le sera encore davantage dans les années à venir. L'offre en termes de transport en commun est restreinte et la grande majorité des habitants utilisent leur voiture. Le Bug-1 et le Relais du Visiteur souhaitent proposer des alternatives à ce type de déplacement et encourager la mobilité douce dans le cadre du développement d'une citoyenneté responsable, active et critique.

Développer le cyclotourisme

Sur base des intérêts et des besoins des jeunes, nous sommes en train de développer un pro-

jet autour de la mobilité douce et active. Nous voulons favoriser l'utilisation du vélo et le cyclotourisme en développant au Carrefour culturel Le 38 un point labellisé « Bienvenue Vélo » pour les cyclistes. Ils y auront la possibilité d'y faire entretenir leur vélo dans un atelier organisé et tenu par les jeunes en partenariat avec Le Maillon sable qui les formera au niveau mécanique. Comme le dit Andrew, 14 ans : « Le vélo, c'est ma passion. Et maintenant grâce aux ateliers, je peux entretenir et réparer mes vélos tout seul ! » Les cyclistes y trouveront aussi de la documentation sur des promenades, des points d'intérêts de la région...

Les jeunes ont comme projet de réaliser un guide « du jeune à vélo » reprenant des boucles thématiques au départ de Genappe. Enfin, il sera possible d'y louer, à prix démocratique, une gamme de vélo allant du VTT au vélo électrique. D'autres actions, mettant en avant des pratiques alternatives, ont été proposées lors des conseils des jeunes du Bug-1. Les jeunes souhaitent réaliser un parcours de bosses pour VTT ainsi qu'un skate-park. Toutes ces actions permettront aux jeunes de gagner en autonomie dans leurs déplacements, de s'approprier leur territoire et d'agir sur l'espace public au bénéfice de la collectivité.





TOM-TOIT

TOITURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE



! Les événements annoncés dans cette édition sont susceptibles de modifications ou d'annulation en fonction de l'évolution des mesures prise dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus



LA PARTICIPATION, C'EST TOUJOURS UNE RENCONTRE

Josy, Marie-Ange, Andrew s'impliquent dans des projets culturels à Genappe : en tant que responsable d'un atelier de couture pour les costumes des Journées Louis XI, en tant qu'habitant accueillant un artiste d'Arts à Glabais, ou encore en tant que jeune impliqué dans les projets vélo de la Maison de Jeunes. Et ils sont nombreux à ne pas être de simples « consommateurs » de la culture à Genappe, mais à en être de véritables « acteurs ».

Aujourd'hui, la culture se conçoit dans la participation et s'inscrit dans la rencontre permanente entre les missions des structures culturelles et les attentes, les savoir-faire, les envies des habitants de la commune.

La participation implique de ne pas imposer une offre culturelle qui viendrait "d'en haut", mais sans pour autant se restreindre à des demandes qui préexisteraient. Tantôt les structures culturelles peuvent inviter les publics à les suivre dans des activités qui les amènent loin au-delà de leurs habitudes (expositions, spectacles, etc.) — et c'est un rôle éducatif important ; tantôt ce sont les habitants, jeunes et moins jeunes, qui initient des projets en lien avec leur vécu. La plupart des activités culturelles se conçoivent dans cette démarche participative. C'est dans cette rencontre que l'offre culturelle locale prend tout son sens et que les attentes et savoir-faire

locaux peuvent être reconnus et valorisés.

Une échelle de la participation

Dans la célèbre "échelle de la participation" de Sherry Arnstein (1969), le stade ultime de cette participation ne consiste pas à laisser les publics — les jeunes par exemple — mener leurs projets tout seuls (ça, c'est l'avant-dernier stade). Le dernier stade — le plus participatif du participatif — c'est la rencontre entre les jeunes et les adultes, entre les structures existantes et les citoyens.

La participation est également au cœur des politiques publiques : qu'il s'agisse de rénovation urbaine, d'énergie ou de mobilité, l'air du temps est à l'implication des citoyens dans les décisions qui les concernent. Le pari, c'est que les meilleures décisions pour la commune seront prises dans cette rencontre entre le point de vue des usagers de la ville ("l'expertise d'usage"), les connaissances des experts, et l'avis du corps politique.

Avec les jeunes

Et ce pari est d'autant plus intéressant avec les jeunes : participer à un projet associatif ou culturel, c'est expérimenter la délibération, la prise en compte de l'avis de l'autre, la résolution de problèmes, la responsabilisation. Un grand penseur de la démocratie, John Stuart Mill, voyait la participation comme "la partie pratique de l'éducation politique d'un peuple libre".

Le Centre culturel de Genappe porte la fiche "Patrimoine et Citoyenneté" destinée aux jeunes (12-18 ans) du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays des 4 Bras, regroupant Villers-la-Ville, Genappe et Les Bons Villers. Et toutes les actions s'inscrivent dans cette dynamique de la participation, et donc de la rencontre entre les attentes des jeunes du territoire et les ressources (humaines, matérielles, organisationnelles) d'une structure comme le Centre culturel. Vous vous rappelez certainement du Kingdom Festival (2018) et du Bitume Festival (2019), des projets coconstruits avec les jeunes du GAL ? Un nouveau festival est prévu à Villers-la-Ville pour juin 2021 ! Parallèlement, des jeunes vont participer à un projet VVT/Drone mettant en valeur le patrimoine paysager du territoire, pendant que d'autres vont poursuivre la dynamique "cultures urbaines" (autour du Skateboard) lancée aux Bons Villers et qui rayonne maintenant sur tout le territoire. D'autres encore vont devenir de vrais "pros" des réseaux sociaux lors d'ateliers participatifs organisés à Villers-la-Ville.

Autant d'occasions de rencontres entre ce qui anime les jeunes, ici et maintenant, et les missions plus larges du Centre culturel en matière d'accès à la culture.

Plus d'infos sur le site du GAL du Pays des 4 Bras...

AGENDA

! Les événements annoncés dans cette édition sont susceptibles de modifications ou d'annulation en fonction de l'évolution des mesures prise dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus

JEUDI CINÉ

19 NOVEMBRE
À 20h « Capharnaüm » de Nadine Labaki, organisé par le Centre culturel au Monty, 58, rue de Charleroi à Genappe
Uniquement sur réservation (067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be)

SEMAINE DE L'ARBRE

21 NOVEMBRE
Entre 10h et 12h
Distribution de plants sur le site de l'Espace 2000
Voir article page 8

FESTIVAL

22 NOVEMBRE
« En Avant », le festival des droits des enfants et des jeunes. À 11h, dès 3 ans, Projection de « Zibilla ou la vie zébrée » d'Isabelle Favez + atelier cinéma. De 14h à 16h, tout public, Atelier création de doudous mange tracas et dépôt de Boîtes à KDO. De 14h à 16h, tout public, Atelier « Et toi, tu connais tes droits ? » De 16h20 à 17h, tout public, Concert de Radio Paillettes De 18h à 19h30, tout public, Scène ouverte slam
Voir article page 4

VISITE GUIDÉE

22 NOVEMBRE
À 9h, visitez notre réserve naturelle. Inscription obligatoire de Caroline Borremans, ville de Genappe, 067/794.73 caroline.borremans@genappe.be
Voir article page 6

CINÉ SENIOR

24 NOVEMBRE
À 15h à la salle communale de Vieux-Genappe
« Tout le monde dit I Love you » de Woody Allen, 1997. Durée 1h41. Ville de Genappe : Muriel Opalvens ou Sophie Hendrickx, 067/78.42.01

DOCU

25 NOVEMBRE
À 20h, The Little Biggest Farm au MONTY - www.lemonty.be Organisé par le MONTY en partenariat avec Genappe en Transition.
Voir article page 5

NATUROPATHIE

3 DÉCEMBRE
De 19h à 22h
Prendre soin de mes intestins avec l'alimentation
Réservations : regisclose@hotmail.com - 0498/04.25.19
PAF : 25 €/atelier.
Au MONTY, 58 rue de Charleroi 1470 Genappe
Voir article page 6

WEB SENIOR

4 DÉCEMBRE
"Je surfe sans craintes sur Internet" - Bibliothèque - Espace 2000

CINÉ SENIOR

8 DÉCEMBRE
À la salle communale de Glabais. « La La Land » de Damien Chazelle, 2016. Durée : 2h08. Ville de Genappe : Muriel Opalvens ou Sophie Hendrickx, 067/78.42.01

DON DE SANG

9 DÉCEMBRE
À Bousval : Croix rouge - Ecole Communale, rue des Combattants, 49 de 17h à 19h30

WEB SENIOR

11 DÉCEMBRE
"J'organise le contenu de mon ordinateur" - Bibliothèque - Espace 2000

REPARER

13 DÉCEMBRE
De 10h à 16h, au Monty Repair Café - réparations totalement gratuites
Voir article page 6

DON DE SANG

16 DÉCEMBRE
De 16h à 19h à Vieux-Genappe : Croix rouge Salle Communale, chée de Nivelles, 99

NATUROPATHIE

7 JANVIER
De 19h à 22h
Burn out et autres épuisements
Réservations : regisclose@hotmail.com - 0498/04.25.19 - PAF : 25 €/atelier.
Au MONTY, 58 rue de Charleroi 1470 Genappe
Voir article page 6



POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.assurancesgilson.be



N° FSMA 14169 A